

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de son GROUPE REGIONAL DE ROANNE

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

TARIF 1988 et 1989	Membre actif :		Membre scolaire	
	Non abonné au bulletin	Abonné au bulletin	Non abonné au bulletin	Abonné au bulletin
Cotisations	120 F	60 F	60 F	35 F
Abonnement au bulletin	—	80 F	—	40 F
Total	120 F	140 F	60 F	75 F

Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus : 12 F
Abonnement France : 140 F Abonnement Etranger : 180 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 H ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

Pour toute demande de renseignements, prière de s'adresser au Secrétaire général et de joindre un timbre pour la réponse.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

mardi 11 octobre, à 20 h 30

— Réunion préparatoire à l'exposition d'automne.

Vote sur l'admission de :

(Le Président et le Secrétaire de la section choisie par le nouveau membre sont de fait les parrains du candidat).

M. BERENGER Jean-Michel, Les Beaumouilles, 13970 La Barque.

M. BOSCH Francis, Verlhac-Tescou, 82230 Monclar de Quercy.

M. CHARVAL Henri, 3 chemin de la Citadelle Jaulzy, 60350 Cuise la Motte.

M. CHAVANON Louis, L'Annet, 42130 Boën sur Lignon.

M. CHEVASSUT Guy, Le Paradis, 34000 Montpellier.

M. COMPTE Jean-Christophe, Gendarmerie, 89700 Tonnerre.

M. CORBAZ Gabriel, Hameau du Boucou, Sauveterre de Comminges, 31510 Barbazan.

M. DELPY Didier, rue de la Mairie, Les 4 Routes, 46110 Vayrac.

Mme DUBOIS Anna, Bât. G, 10 rue Louis Pergaud, 69500 Bron. Parrains : MM. Aubin et Desmure. *Botanique*.

Dr LECHANTEUR Fr., 15 rue de la Station, 4650 Herve, Belgique. *Entomologie*.

M. KARGAYAN Georges, 8 rue Sorbier, 75020 Paris.

M. PADIOU Michel, Blaizac, Saint-Lager Bressac, 07210 Chomerac.

M. PIMAZZONI Louis, 1 rue Millet, 38000 Grenoble. *Entomologie*.

Compte rendu de la séance du 9 mai 1988

APERÇU SUR LA NOUVELLE-ZELANDE :
UN FRAGMENT DU CONTINENT DE GONDWANA

par E. PATTÉE.

La Nouvelle-Zélande est pratiquement située aux antipodes de la France, isolée dans le Pacifique sud, au large de l'Australie : le soleil y brille au nord, le vent du sud est froid, l'été s'étend de décembre à février, et pour compléter le contraste, les voitures roulent à gauche. Elle s'étend sur 1600 km de longueur nord-sud, approximativement à cheval sur le 45^e parallèle (celui de Valence en France). Sa superficie est environ celle de la Grande-Bretagne et sa population atteint 3 millions d'habitants. La population étant en majorité urbaine, c'est dire l'immensité des espaces naturels.

Le contraste entre les deux principales îles du pays est net. Celle du nord a un relief en grande partie volcanique, avec lacs de cratères, fumerolles et geysers spectaculaires. La majorité de la population s'y regroupe tout au nord, autour de la cité d'Auckland.

L'île du sud est partagée longitudinalement par la chaîne des Alpes, de direction grossièrement nord-sud. L'empreinte des glaciers y est nette (vallées en auge frangées de cascades, lacs de surcreusement, roches moutonnées...).

On retrouve l'étagement caractéristique de la végétation alpine, de la forêt de hêtres (*Nothofagus* de l'hémisphère austral, à petites feuilles permanentes) à la pelouse rase, constellée de fleurs blanches (Composées, véroniques, gentianes, campanules, épilobes, renoncules). Cette couleur dominante serait à rapprocher de l'absence d'Hyménoptères et de la pollinisation par les seuls papillons nocturnes pour lesquels le blanc est la couleur la plus voyante. Deux glaciers sont encore présents, comme en témoignent les vues du glacier Franz-Joseph et de ses séracs. La côte ouest comprend une plaine étroite au pied de ces montagnes, occupée par une forêt pluvieuse à conifères géants, fougères arborescentes et nombreux épiphytes, d'allure (mais non de température) exotique.

Les plateaux et plaines de l'est sont parsemés de lacs aux eaux claires et bleues. De grandes surfaces ont été déboisées pour favoriser le pâturage extensif des moutons, qui constituent la principale ressource du pays. L'élevage du cerf tend à se développer. Des vues des colonies protégées d'Albatros et de phoques de la presqu'île d'Otago au sud-est du pays, sont présentées. Avec l'absence de gel sur la plus grande partie du pays et un climat tempéré, l'insularité permet la coexistence de plantes qualifiées chez nous de nordiques et de méridionales (bruyères, rhododendrons, hortensias, citronniers, fougères arborescentes, bougainvillées...).

La conférence se termine sur quelques données socio-économiques : colonisation à peine commencée en 1840, proportion actuelle de la population Maori (20 %), sa représentation au parlement et la renaissance de sa culture, favorisée par la population « européenne » ; attraction du pôle que constitue Auckland et gradient nord-sud qui en résulte dans la densité de la population, l'activité économique et intellectuelle ; nature particulière des villes où le centre commercial est nettement séparé de son auréole résidentielle uniforme de petits pavillons. Du fait de son mode de colonisation, le pays semble ignorer les disproportions de fortune vers le haut et vers le bas. Pour leurs besoins et leurs déplacements, les habitants n'ont le choix qu'entre les ressources de leurs paysages locaux (souvent splendides) et de très grands voyages (Australie, Etats-Unis, Europe).

Les caractères de l'insularité, développée depuis la fragmentation du continent de Gondwana au Secondaire, se révèlent aussi bien dans les peuplements végétaux (espèces endémiques, peu de fleurs entomophiles) ou animaux (pas de mammifères et peu d'oiseaux terrestres indigènes, pas de serpents, d'abeilles, de bourdons ni de moustiques) que dans les peuplements humains.

NECROLOGIE :

Nous avons appris avec regret le décès de M. Henri BRAGARD, comptable agréé honoraire, décédé le 13 août dernier. Membre de la S.L.L. depuis 1959, il a longtemps animé le groupe mycologique de Vienne comme Président. Le conseil d'administration de la S.L.L. présente ses sincères condoléances à sa famille.